VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

Un mal impuni

Sur trois cents femmes victimes de violences conjugales, seulement cinq déposent plainte. Selon Dalila Djerbal, sociologue et membre du Réseau Wassila, c'est aux professionnels de la santé de signaler les cas de violences. Pour prévenir les violences conjugales, elle propose une loi cadre instituant les violences faites par les proches comme des circonstances aggravantes.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) – Les femmes victimes de violences ne signalent pas leurs agresseurs. Par peur de représailles ou simplement parce qu'elles ont été dissuadées par leurs familles elles se taisent, et l'acte reste impuni.

La sociologue Dalila Djerbal, qui était hier l'invité de la Radio Chaîne III, a souligné qu'il ne faut pas attendre jusqu'à ce que la victime décide pour aller déposer plainte. «La victime est physiquement et psychiquement incapable de faire le pas», a-t-elle souligné.

Selon elle, le signalement doit être fait par les professionnels de la santé. Elle propose dans se sens la promulgation d'une loi sanctionnant toute personne des services de santé médecin, infirmier, sage-femme ou autre), témoin d'une violence et qui ne le signale pas à l'administration et à la justice. La sociologue, qui a présenté son livre noir sur les violences conjugales *Halte à l'impunité*, a indiqué que les femmes victimes de violences n'ont pas accès à la justice.

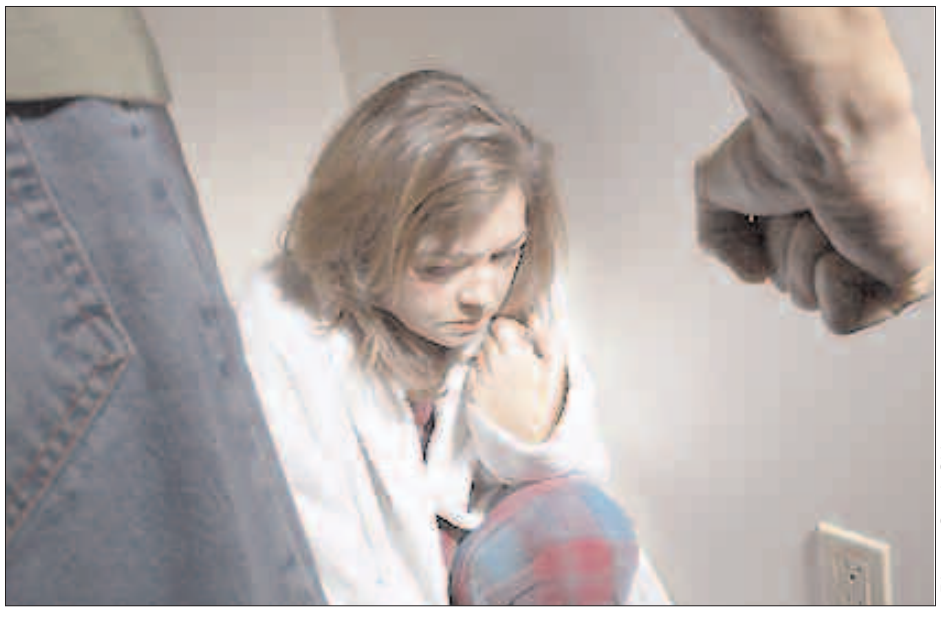

Photo : Samir Sid

Déplorant un vide juridique en matière de violences conjugales, elle relèvera que l'unique article, le 240 du code pénal, est insuffisant du fait qu'il ne permet pas à une victime de violence de déposer plainte. « Nous avons besoin d'une loi cadre accompagnée par des mesures d'application où toutes les violences contre les femmes doivent être reprises dans une loi qui institue les violences de la part des proches, du mari ou du compagnon comme une circonstance aggravante dont les peines seront doublées», a-t-elle proposé.

Mme Djerbal appelle à instaurer un ensemble de mesures pour protéger les victimes, seul moyen de lutter contre les violences. Des mesures qui permettront, entre autres, à la police d'intervenir dans un espace privé dans le cas où une femme est battue, d'éloigner momentanément l'agresseur et de protéger la victime des pressions et des menaces. Puisque, dit-elle, 75 % des violences se passent à l'intérieur des espaces privés.

S. A.

BOUIRA

Les patriotes élaborent une plate-forme de revendications

Ils sont plus de 5 000 patriotes dans la wilaya de Bouira, ayant participé corps et âme dans la lutte anti-terroriste pendant les années 1990, à vivre dans la précarité, après que l'Etat eut décidé de les libérer sans aucune indemnité à partir des années 2000.

Depuis, beaucoup parmi ces vaillants combattants se sont retrouvés dans l'abandon et la marginalisation la plus totale, et c'est ensemble qu'ils ont décidé de crier haut et fort leur détresse, en interpellant le président de la République. Ainsi, pour exiger leurs droits qui leur sont déniés depuis leur licenciement vers les années 2000, ces patriotes ont, pour la énième fois, élaboré une plateforme de revendications dans laquelle ils parlent entre autres, de la nécessité de promulguer un statut particulier pour les patriotes afin que leurs sacrifices envers la patrie et le peuple algérien soient enfin reconnus, l'augmentation de la pension mensuelle qui est inférieure au SNMG ainsi que l'octroi d'une pension spéciale pour les patriotes, la régularisation de la situation financière des groupes de légitime défense qui ont combattu le terrorisme, l'octroi d'une retraite à l'âge de 50 ans pour ceux toujours en poste et pour les patriotes qui ont travaillé plus de 15 années, la couverture sociale et médicale pour les patriotes ayant gardé des séquelles ou des handicaps physiques ou moraux, l'octroi d'une pension pour les familles de patriotes tombés au combat et réserver des quotas aux patriotes et leurs familles dans le cadre des logements sociaux et de l'habitat rural et leur donner la priorité dans l'octroi des licences de transport et des crédits bancaires (Ansej et Cnac), la priorité aux patriotes dans les recrutements, etc.

Enfin, outre les avantages matériels dont la légitimité n'est plus à prouver, les patriotes revendiquent l'institution par les pouvoirs publics d'une médaille du mérite national qui sera décernée aux patriotes pour honorer et remercier ces hommes qui ont tant sacrifié, qui ont bravé la peur pour sauver le pays au moment où d'autres s'étaient terrés ou carrément fui le pays.

Katya Kaci

AÉROPORT DE BÉJAÏA

Encore une saisie record de devises

Pas moins de 213 190 euros ont été saisis par les services des douanes, au niveau de l'aéroport Soummam Abane-Ramdane de Béjaïa, et ce, depuis le 24 octobre dernier, sur des passagers en provenance de l'Hexagone, avons-nous appris, hier, du responsable de cette institution. Selon l'officier en charge du dossier, il s'agit d'une douzaine de prises inopinées, effectuées sur des passagers suspectés de fraude en matière d'exportation de devises. Il a été également saisi, pour rappel, il y a quelques jours dans la même enceinte aéroportuaire, deux talkies-walkies et 672 comprimés de psychotropes de marque Rivotril, une marchandise retrouvée dans les bagages d'un passager en provenance de la ville phocéenne Marseille.

Kamel Gaci

Des villageois de Thizoughar ferment le siège de la daïra de Bechloul à Bouira

Plusieurs dizaines de citoyens issus du village Thizoughar, situé au nord de Bechloul, au-delà de l'oued Dhous, commune et chef-lieu de daïra, situé à 20 km au sud-est de Bouira, ont procédé à la fermeture du siège de la daïra pour protester contre leur marginalisation.

Le village a été presque englouti par les eaux du barrage Tilesdit. Durant les années 1990, soit durant le lancement des travaux du barrage Tilesdit, les citoyens de ce village, situé près d'une forêt dense qui se prolonge jusqu'au parc naturel du Djurdjura, avaient presque tous fui leur localité à cause du terrorisme.

De fait, après la réalisation du barrage et sa mise en eau, des infrastructures comme l'école primaire, ainsi que plusieurs autres habitations avaient été englouties par les eaux du barrage. Bien entendu, les habitants avaient été indemnisés et certains ont bénéficié de logements dans la ville de Bechloul.

Or, après le retour de la sécurité, beaucoup de villageois qui tirent profit du travail de leurs terres au niveau de ce village ont exprimé leur souhait d'y retourner. Une association du village Thizoughar a vu le jour et a adressé des correspondances aux autorités locales et de wilaya, dans lesquelles elle a exprimé ses besoins en termes de bitumage de la route, de rétablissement du réseau électrique endommagé par les travaux du barrage, de réfection du réseau d'AEP et, enfin, de réalisation d'infrastructures publiques, comme une école primaire, une salle de soins, une mosquée.

Depuis 2007, un PPDRI (Projet de proximité de développement rural intégré) a été approuvé et accordé au village, mais, selon le P/APC présent hier sur les lieux devant le siège de la daïra, pour le réaliser, il a été avancé l'impératif de la route et de l'électricité, alors que ces deux projets relèvent du PSD, et donc de la daïra et non de la commune.

En 2008, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a octroyé, par décision n°2110 du 25 décembre 2008, une aide aux agriculteurs du village pour l'élevage ovin et bovin, mais vu les conditions inexistantes au niveau de ce village, aucune suite n'a été donnée à cette décision ministérielle.

Photo : DR.

Des villageois désemparés.

Le même problème s'est posé pour les aides à l'habitat rural puisque le P/APC dira que le village a bénéficié de 100 aides mais celles-ci n'ont pas trouvé preneurs pour le moment ; les villageois exigeant d'abord la réalisation d'infrastructures et de commodités. Cela étant, hier, les villageois qui ont procédé à la fermeture du siège de la daïra, qui rappellent le passé révolutionnaire de leur village qui a été incendié par l'armée coloniale et qui compte des dizaines de chouhada, imputent cette situation au chef de daïra qui a refusé de recevoir leurs représentants ces derniers jours.

Y. Y.